

ERMONT

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION N° 144

JANVIER 2012

douceur

bonheur

2012

épanouissement

satisfaction

voeux

amour

gaieté

AVENUE EXCELLENTE ANNÉE

plaisir

santé

joie

chance

rire

succès

bien-être

réussite

VILLE d'ERMONT

Éducation

Une école « high-tech »

La Municipalité expérimente actuellement un nouveau dispositif : l'utilisation de tableaux numériques interactifs avec les classes de CM2 de l'école élémentaire Eugène-Delacroix.

Page 8

Dossier

Agenda 21 d'Ermont

Avec ce projet majeur, la Municipalité s'engage à intégrer les principes et les finalités du développement durable à travers ses politiques publiques.

Page 14

Conservatoire

Au plus près de la création

Le Pôle Culturel d'Ermont, à travers son conservatoire et ses théâtres, a une mission de diffusion et d'éducation artistiques.

Page 24

Une belle adresse à Ermont (95)

- À quelques minutes du centre-ville.
- À seulement 700 m de la gare SNCF Gros Noyer-Saint-Prix (Paris-Gare du Nord en moins de 25 minutes**).
- Dans un quartier calme et résidentiel.
- Des appartements de 2 et 4 pièces.
- Balcons, terrasses ou jardins privatifs.

Dernières opportunités

Bureau de vente : Le Parc de Jade - Angle de l'avenue de la République et rue Mermoz - 95120 Ermont
Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h (sauf lundi matin, mardi et mercredi).



Imaginez-vous au cœur d'un vaste parc paysager...

KetB.com
0 800 544 000
Numéro vert

KAUFMAN & BROAD

L'AVENIR VOUS APPARTIENT



Sous le haut patronage
du ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche



SALON DE l'Etudiant DE LA formation ET DES métiers

100 exposants
5 conférences
Espace APB

Cergy-Pontoise

Parc des Expositions
Saint-Martin

Samedi
21
janvier
de 10 h à 18 h

réussir ses études
et son orientation

l'Etudiant



oniseip

L'EXPRESS

ANOUS PARIS

Direct Matin



Gagnez du temps : invitations gratuites sur **letudiant.fr**

Retour en images

p. 4

Une ville en actions

Une école « high-tech »

p. 8

Actualités

TaxiVal, le nouveau service de transport à la demande

p. 10

Commerces

Le marché Saint-Flaive fête ses trente ans
Des commerçants plein de ressources

p. 12

p. 13

Dossier

Agenda 21 d'Ermont : un chantier ouvert au public

p. 14

Sports et jeunesse

L'école de l'ovalie
L'expérience d'un premier job

p. 18

p. 19

Culture

Les spectacles : votre traitement contre le stress et la morosité
Scène ouverte à...
Cinéma
Au plus près de la création

p. 20

p. 22

p. 23

p. 24

Pratique

p. 25

La tribune de l'opposition

p. 26

Les rendez-vous de janvier

p. 28



u nom de l'équipe municipale, je vous adresse à toutes et à tous les vœux les plus chaleureux pour l'année 2012.

Que cette année soit une année de concorde et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous et que, dans le contexte difficile que nous connaissons déjà et qui ne changera pas en 2012, la solidarité et l'écoute de l'autre permettent d'affronter les épreuves plus facilement. À l'échelle d'une commune comme la nôtre, il est essentiel que nous soyons vigilants et disponibles pour toutes celles et tous ceux qui sont frappés par la crise économique ou qui connaissent des difficultés personnelles. C'est dans cet esprit que les activités communales sont recentrées sur les services à la population et que la gestion de la commune a été resserrée. Cette année encore, les impôts communaux n'augmenteront pas et les investissements seront financés sur les ressources propres de la ville. Il faudra à la fois assurer le meilleur fonctionnement possible des services communaux et ne pas augmenter la pression fiscale au moment où les revenus stagnent, voire diminuent. Mais 2012 sera aussi marquée par l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune, en centre-ville et dans le quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne notamment. Cet afflux de population se prolongera dans les trois prochaines années et modifiera la physionomie de notre ville.

Bienvenue à ces nouveaux Ermontoises et Ermontois qui apporteront un nouvel élan à notre communauté et qui seront l'occasion de revitaliser notre vie associative et la vie de nos quartiers.

Que 2012, année difficile pour notre pays, soit malgré tout, une bonne année pour notre commune et ses habitants.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val-d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.
mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr
Directeur de la publication : Hugues Portelli
Rédactrice en chef : Sandrine Khemici
Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Sandrine Khemici, Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant
Photographies : Julie Lucas
Réalisation : Agence Aire - 44 rue de Neuville - 95610 Éragny-sur-Oise
01 30 30 16 02
Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66
Régie publicitaire : Eser SAS Tour Rosny 2, 112 avenue du Général de Gaulle, 93110 Rosny-sous-Bois - 06 83 14 45 60
Tirage : 15 000 exemplaires
Publication mensuelle
Distribution : Adrexo
Dépôt Légal : janvier 2012
ISSN : 0296-015X



Distribué avec ce magazine, le tract conférence Aide aux aidants.
Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

VU À ERMONT

Souvenez-vous...

Expose-toi !

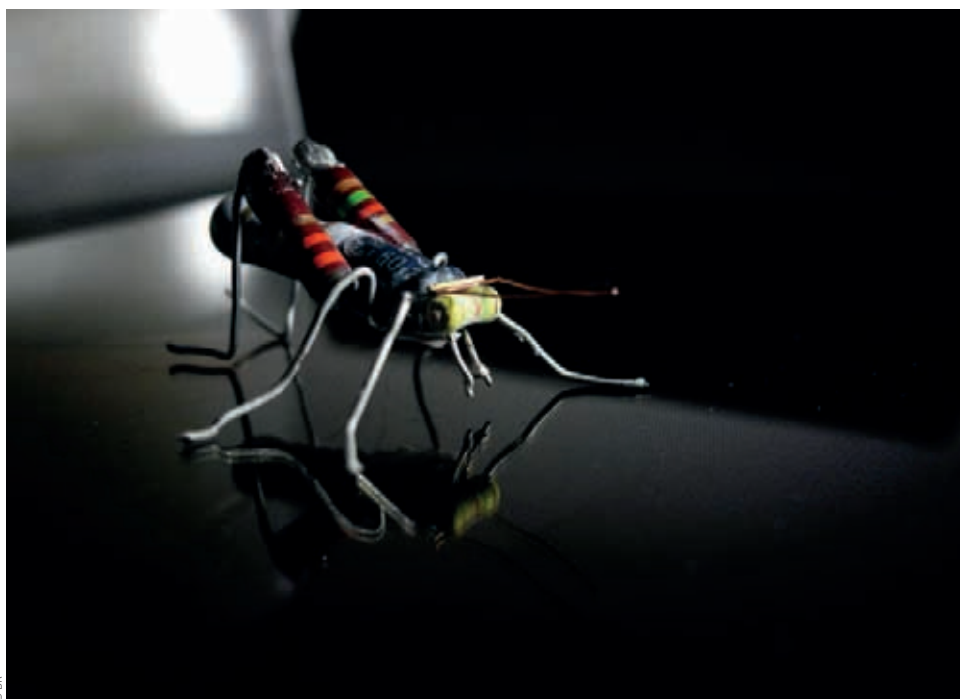
Dans le cadre de l'action Expose-toi ! organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports et son Point information jeunesse, en partenariat avec le Centre information jeunesse et la Direction départementale de la cohésion sociale du Val-d'Oise, trois

jeunes ont exposé leurs œuvres, samedi 5 novembre dernier.

Lucas Ouaniche-Herbin, 15 ans (Eaubonne), a exposé ses œuvres 3D et ses dessins réalisés avec une tablette graphique.

Pierrick Greibill, 20 ans, (Saint-Prix) a exposé des photos d'insectes, des gravures et, sur le thème du Bug, il a peuplé un vivarium avec des insectes fabriqués à base de composants informatique.

Natnael Tesganyé, 11 ans, (Ermont) a présenté des dessins réalisés aux feutres et/ou aux crayons de couleur.



© DR



Conférence Parentalité

Le cycle des trois conférences parentalité s'est achevé le 22 novembre dernier sur le thème *Gestion des rythmes de vie et de sommeil*. Anne Bacus, psychologue clinicienne réputée, qui intervient pour l'EPE (École des parents et des éducateurs) a répondu aux nombreuses questions des parents et professionnels.



© DR



Semaine solidarité

Expositions commentées à l'attention des collèges et lycées de la commune, repas partagé au Centre socio-culturel des Chênes... À travers de nombreuses animations, cette Semaine de la solidarité internationale a abordé le thème *Les migrations pour mieux vivre ensemble*.



Ronde d'Ermont

3, 2, 1... partez ! Plus de 950 coureurs ont pris le départ de la Ronde d'Ermont qui s'est déroulée le 20 novembre dernier. Avec les différents parcours, petits et grands ont trouvé « course » à leur pied. À l'occasion du 10 km, un euro par dossard a été reversé au CCFD et à l'Unicef.



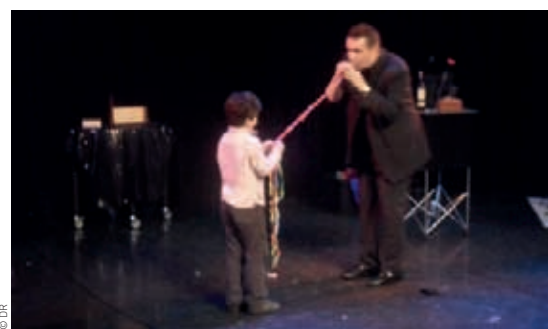
Banque alimentaire

La collecte nationale de denrées des banques alimentaires s'est tenue vendredi 25 et samedi 26 novembre derniers. Ce sont 20221 tonnes de nourriture qui ont ainsi été collectées. Un grand merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs.



Fête de quartier

Les habitants du quartier du Gros-Noyer ont assisté à l'après-midi « magique » organisée par le conseil de quartier, samedi 19 novembre dernier. Aux Passerelles-Carreaux-Commanderie en partenariat avec le Centre socio-culturel François-Rude, c'est un voyage de célébration des « 5 continents et 1 quartier » qui a été offert aux habitants, le 26 novembre.



VU À ERMONT

Souvenez-vous...



25 ans de Téléthon



Comme tous les ans depuis maintenant 25 ans, vous avez été très nombreux à vous mobiliser autour des actions mises en œuvre par Ermont bouge avec le Téléthon pour cette édition 2011. Un grand merci à tous les généreux donateurs et à tous les bénévoles pour leur investissement : cette année ce sont 31 325 € qui ont été collectés..
La troupe Bout de ficelle & Co a de nouveau joué à guichet fermé son spectacle *La grande bidouille*.





Les enfantastiques

Les Enfantastiques d'Ermont, ce sont 76 enfants des accueils de loisirs ermontois qui ont constitué une chorale autour de l'artiste, Monsieur Nô. Après des mois d'apprentissage et de répétitions, les enfants et les musiciens professionnels ont donné deux représentations publiques, vendredi 18 novembre dernier.



Dès le mois de mai dernier, avec Monsieur Nô, les enfants ont eu des répétitions en petits groupes dans les accueils de loisirs. Après des mois de travail (mémorisation



des textes, exercices de chants...), ce fut le temps de la répétition générale, la veille des représentations publiques. La pression monte pour tout le monde...

La chorale des Enfantastiques a donné une représentation pour le public scolaire, le vendredi après-midi. Devant leurs camarades, c'est avec fierté qu'ils ont chanté les textes de Monsieur Nô.



C'est enfin, le soir du concert. Parents, animateurs des accueils de loisirs, personnels et élus de la ville, tous sont venus voir ces enfants, âgés de 7 à 11 ans, chanter des étoiles plein les yeux, devant une salle comble !



ÉTAT CIVIL

Recensement 2012

Comme chaque année, et ce, depuis janvier 2004, le comptage traditionnel des citoyens, organisé tous les dix ans, est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, hôpitaux, logements, établissements scolaires, enseignants...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'INSEE.

Ce sont donc 8 % des logements de la commune qui seront recensés du 19 janvier au 25 février prochains.

Service municipal État civil/Élections
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 64 ou 01 30 72 38 22

SOLIDARITÉ

115



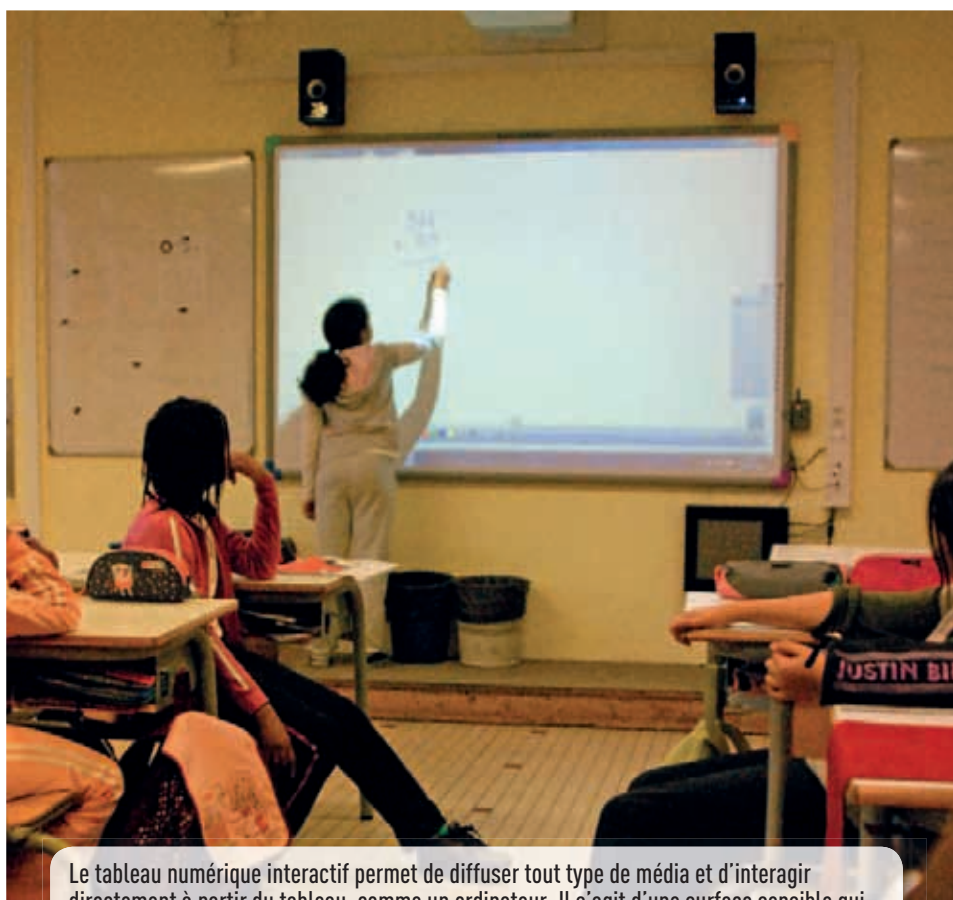
Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Les gestes que nous pouvons apporter sont encore plus importants en ces périodes hivernales. Le **115** est un numéro d'urgence gratuit, accessible à partir de n'importe quel poste ou cabine téléphonique même sans carte, 24 h/24, 365 j/an. Vous contactez ainsi les équipes du Samu social de la Croix-Rouge du Val-d'Oise ; décrivez sommairement la situation de cette personne, en précisant le lieu exact où elle se trouve.

115 ou Croix-Rouge du Val-d'Oise :
01 39 35 60 35

ÉDUCATION

Une école « high-tech »

LA MUNICIPALITÉ, EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-D'OISE ET L'INSPECTION ACADÉMIQUE DU VAL-D'OISE, EXPÉRIMENTE ACTUELLEMENT UN NOUVEAU DISPOSITIF : L'UTILISATION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS AVEC LES CLASSES DE CM2 DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE-DELACROIX.



Le tableau numérique interactif permet de diffuser tout type de média et d'interagir directement à partir du tableau, comme un ordinateur. Il s'agit d'une surface sensible qui réagit au déplacement du stylet ou du doigt*.

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) représente aujourd'hui un enjeu capital pour nos jeunes. En effet, ces TIC sont devenues indispensables à l'insertion sociale et professionnelle.

Afin d'encourager l'apprentissage de ces nouvelles technologies et permettre de diversifier les méthodes d'enseignement, le conseil général du Val-d'Oise, en partenariat avec le rectorat de l'académie de Versailles, a adopté le Plan numérique des collèges publics.

EXPRESSES

Déposez vos photos sur le module prévu à cet effet sur www.ville-ermont.fr. Le principe est simple : les photos déposées doivent avoir un rapport avec Ermont et livrer votre regard sur la ville et sa vie. Ermont est actuellement la deuxième ville de France à posséder son espace sur le site des écohabitants : www.lesecohabitants.fr. Venez y partager vos expertises et astuces sur les économies d'énergie dans les logements.

L'école Eugène-Delacroix expérimente

Le plan numérique du Val-d'Oise axe principalement ses actions dans les collèges (36 collèges dans le département) et plus particulièrement à Ermont, au collège Saint-Exupéry.

Parallèlement, ce plan numérique du Val-d'Oise vise à instaurer une expérimentation sur l'utilisation de tableaux numériques interactifs dans certaines classes de CM2 du département. C'est ainsi que l'école élémentaire Eugène-Delacroix est équipée de ces nouveaux tableaux numériques interactifs (TNI). La Municipalité finance d'ailleurs l'installation de ces tableaux ainsi que leur maintenance.

Les objectifs de ce projet

La mise en œuvre de cette expérimentation a plusieurs objectifs. L'utilisation de ces tableaux numériques doit ainsi permettre de :

- favoriser l'apprentissage au numérique, du CP à la terminale ;
- développer l'usage du numérique en lien avec le projet éducatif de l'école ;
- encourager les équipes éducatives à développer des projets originaux ;
- tester, par ce dispositif expérimental, les actions et pratiques pour ensuite pouvoir le développer à plus grande échelle.

Les classes de CM2 de l'école élémentaire Eugène-Delacroix travaillent désormais en utilisant des tableaux numériques interactifs. Tous ces écoliers ont ainsi un accès privilégié à ces nouvelles technologies et bénéficient de contenus pédagogiques adaptés par leurs instituteurs à ce nouvel outil.

* www.prtice.info/?Qu-est-ce-qu-un-tableau-numerique

Ermont en route vers l'école numérique

Parallèlement à la mise en œuvre du plan numérique du conseil général, la Municipalité d'Ermont met un point d'honneur à valoriser la réussite éducative des enfants, tout en luttant contre la fracture numérique. Dans le cadre de l'Agenda 21, lancé officiellement le 20 janvier prochain, la Municipalité s'engage à soutenir l'installation de tableaux numériques dans les écoles élémentaires de la commune.

Dans ce cadre, la Municipalité a activement soutenu un autre projet en finançant et installant un TNI dans une classe de CP de l'école Louis-Pasteur, pour accompagner un projet « pilote » mené par Mme Boivineau, professeur des écoles (cf. ci-dessous).

Le point de vue de M^{me} Boivineau, institutrice de CP de l'école Louis-Pasteur



« Mon ordinateur a toujours été mon outil de travail, je fabrique tous les documents moi-même. C'est pour cette raison que le tableau numérique interactif a été pour moi une véritable révélation. Aujourd'hui, les enfants, même âgés de six ans, sont entourés d'outils interactifs. Le TNI a remplacé notre tableau de classe. C'est beaucoup plus facile de représenter un cahier, avec ses lignes d'écriture ; c'est bien plus réaliste que sur un tableau en ardoise. Je peux faire des captures d'écran d'un film réalisé à la piscine afin de décomposer les mouvements dans l'eau, je peux télécharger des cartes géographiques, des tableaux de grands peintres... Le TNI va aussi nous être très utile dans le cadre du projet Méditerranée ; nous allons pouvoir étudier le quartier des Carreaux directement sur internet ».

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative :
Florence Mary ■

Rattachée au collège Saint-Exupéry (participant au Plan numérique), l'école élémentaire Eugène-Delacroix est équipée de ces nouveaux tableaux numériques interactifs.

TRAVAUX

Une carte en ligne

Pour tout connaître des principaux travaux sur la commune, une carte est accessible sur le site internet de la commune, dès la page d'accueil. Actualisée toutes les semaines, elle vous permet notamment de connaître le lieu et la durée des travaux.

Services Techniques municipaux

Mairie bâtiment B
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 90

www.ville-ermont.fr/actualites/vie-municipale/travaux-et-chantiers-de-la-ville/

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement :
Xavier Haquin ■

FORMATION

Communiquer pour l'emploi



Essivam organise une formation sur le thème *Communiquer pour l'emploi*, du 3 janvier au 30 mars. Cette formation s'adresse aux demandeurs d'emploi ou personnes non francophones ayant besoin de consolider la maîtrise de la langue française. Elle a pour triple objectif de permettre aux participants : d'améliorer la maîtrise de la langue pour faire face aux situations de communication générées par la recherche d'emploi, de repérer dans l'environnement professionnel et dans les services d'aide à la recherche d'emploi et d'élaborer son projet professionnel.

ESSIVAM

Contact : Odile Camo
105 rue du Maréchal Foch
95150 Taverny
50 € (adhésion, assurances et participation aux frais de formation)
01 39 95 19 92 - Fax 01 39 95 02 17
Stage de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
5 min de la gare de Vaucelles (direction : Valmondois) ou bus 95-03

CLOS JUAN

Le cru ermontois récompensé



À la fin du XI^e siècle, une abbaye, initialement fondée à Pontoise s'implante sur le plateau Saint-Martin. Les moines y ont droit de foire, on y vend du vin produit par les vignes environnantes. C'est l'origine de la foire actuelle de Saint-Martin. Cette foire a de nouveau réuni, en novembre à Pontoise, une trentaine de vignerons venus de clubs œnologiques du département pour son célèbre concours de ginglet.

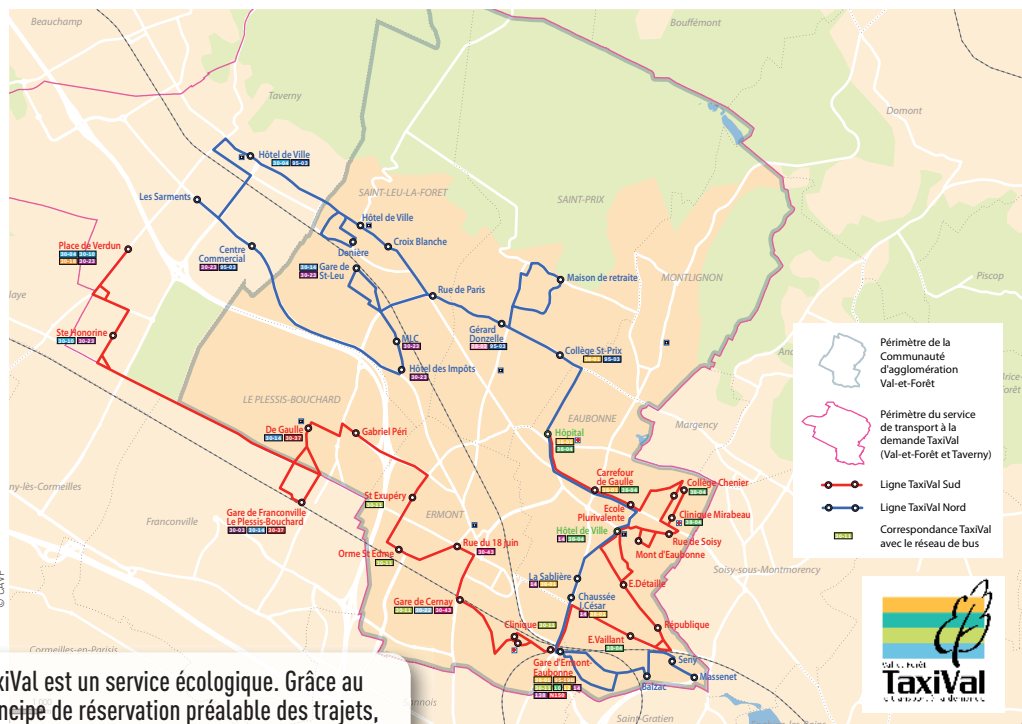
Étaient en lice des blancs, des cépages Chardonnay, des rouges cépages Baco et Pinot noir... pour la cuvée 2010. Le cru ermontois s'est de nouveau distingué en remportant, cette fois-ci, la première place et donc le premier prix « catégorie vin rouge 2010 – Cépage Pinot noir ». La tradition viticole est ancienne à Ermont. Depuis 1986, la Municipalité entretient deux parcelles de vigne dont une qui a appartenu à M. Jouan, d'où le nom de Clos Jouan pour le vin d'Ermont. Depuis 1997, avec l'aide d'un œnologue, le cépage Baco -vigne d'origine-, a été changé en faveur d'un cépage de Pinot noir, pour une meilleure qualité du vignoble. En 2002, 650 pieds de vigne ont été plantés. 60 litres ont été mis en bouteille pour l'année 2010. Les vignes sont entretenues d'une main experte par les agents du Service municipal Espaces Verts.

Clos Jouan – Vignes d'Ermont
47 rue du 18 Juin – 95120 Ermont

Conseiller municipal délégué :
Michel Auger

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT

TaxiVal, le nouveau service de transport à la demande



TaxiVal est un service écologique. Grâce au principe de réservation préalable des trajets, les véhicules ne se déplacent que si un usager en formule la demande par téléphone.

LANCÉ À TITRE EXPÉRIMENTAL PAR VAL-ET-FORÊT EN 2007 SUR LA SEULE COMMUNE D'EAUBONNE, LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE TAXIVal ÉVOLUE DÈS LE 2 JANVIER PROCHAIN. LE SERVICE S'ÉTENDRA DÉSORMAIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT AINSI QUE SUR LA VILLE DE TAVERNY.

Complétant les dix lignes de bus régulières du réseau ValBus déjà existantes sur le territoire de la communauté d'agglomération, TaxiVal est un service de transport à la demande. Il permet de répondre plus efficacement à des besoins particuliers des usagers des transports en commun, grâce

à des horaires et à des trajets spécifiques. À compter du 2 janvier, TaxiVal se déploie sur les communes d'Eaubonne, Ermont, Saint-Prix, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny.

Le service de desserte est assuré toute l'année, du lundi au samedi (sauf les dimanches et jours fériés) entre 9 h 30

EXPRESS

Une version Smartphone du site internet de la ville vous permet d'accéder à l'ensemble du programme culturel, aux dernières news, au plan de la commune ou encore aux numéros des services municipaux : www.ville-ermont.fr.

■ **L'association Ami Services** vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu jeudi 19 janvier au Centre communal d'action sociale. ■ **La Croix-Rouge** Délégation des Quatre Gares organise de nouvelles sessions de préparation PSC1 (préparation aux premiers secours). En janvier, ce stage se déroulera samedi 14 janvier de 13 h à 18 h et dimanche 15 janvier de 9 h à 17 h au 121, rue de Saint-Gratien. 01 34 15 73 01.

vice de



et 17h, à raison d'un trajet par heure, au moyen de deux lignes virtuelles assurées par des véhicules de huit places voyageurs dont une place accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour réserver : 0 800 00 06 22

Après avoir acheté votre ticket, vous devrez réserver votre trajet. Pour cela, vous composerez le 0 800 00 06 22*, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h, en indiquant à l'opératrice votre nom et les caractéristiques de votre déplacement (jours, destinations et horaires choisis).

La réservation ou l'annulation de votre trajet devra se faire au plus tard la veille du départ souhaité, avant 16h.

À chaque horaire proposé, un nombre maximal de voyageurs peut être pris en charge, il faudra donc éviter de réserver au dernier moment. Le jour prévu de votre trajet, vous vous présenterez cinq minutes avant l'horaire convenu au point d'arrêt TaxiVal et ferez signe au conducteur. En entrant dans le véhicule, vous lui remettrez votre titre de transport, préalablement acheté dans l'une des sept mairies ou auprès de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt et complété du numéro de voyageur que vous aura communiqué l'opératrice lors de votre réservation par téléphone.

*numéro gratuit depuis un poste fixe.

Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Rue du Centre Technique - BP 20029

95121 Ermont Cedex

01 34 44 82 00 - Fax 01 34 44 02 87

agglo@val-et-foret.fr - www.valetforet.org

Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville et de l'Intercommunalité : **Jean-Marie Richard**



Les principaux points de desserte des deux lignes nord et sud

- La ligne nord dessert principalement Eaubonne sud, le centre-ville d'Eaubonne, les gares d'Ermont-Eaubonne et de Saint-Leu-la-Forêt, le collège de Saint-Prix, le centre commercial et l'hôtel de ville de Taverny.
- La ligne sud dessert principalement la clinique Claude-Bernard d'Ermont, le lycée Louis-Armand et le collège André-Chénier d'Eaubonne, le centre-ville d'Ermont, les gares de Cernay et de Franconville/Le Plessis-Bouchard.
- L'hôpital d'Eaubonne est desservi, quant à lui, par les deux lignes.

Tous les points de desserte sont matérialisés par des poteaux où sont affichés le logo TaxiVal, le nom de l'arrêt et les modalités de réservation.

Où acheter des titres de transport

- Au siège de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt.
- Dans toutes les mairies des villes de la communauté d'agglomération : Eaubonne, Ermont, Montlignon, Saint-Prix, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt.
- À la mairie de Taverny.

L'achat se fait uniquement aux heures d'ouverture de ces établissements.

Les tarifs TaxiVal sont équivalents au prix du ticket T+

Ticket à l'unité : 1,70 €.

Carnet de 10 voyages plein-tarif : 12,50 €.

Les tarifs évolueront chaque année au 1^{er} juillet suivant les délibérations du STIF.

SANTÉ

Réseau bronchiolite

La bronchiolite aiguë est une affection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans).

Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne.

Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au week-end des 10 et 11 mars prochains, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

Kinésithérapeutes : 0820 820 603

Consultations 7 j/7, de 9 h à 23 h.

Médecins : 0820 800 880 - Week-ends et jours fériés dans leurs cabinets, de 9 h à 18 h, jusqu'au 11 mars.

www.reseau-bronchio.org

SENIORS

Vœux et thé dansant



M. le Maire présentera ses vœux aux seniors des résidences de personnes âgées. Il se rendra mardi 10 janvier à 15h30 à la résidence Les Primevères, puis auprès des résidents de Jeanne-d'Arc à 17h30.

Deuxième rendez-vous de ce début d'année pour les seniors Ermontois : le thé dansant. Celui-ci aura lieu jeudi 12 janvier à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay et débutera à 14h30 avec le spectacle *Le Prince Igor - le ballet russe de Paris*, de R'FOX Production.

Centre communal d'action sociale

Mairie bâtiment A

100 rue Louis-Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 50

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Grâce à TaxiVal, faire ses courses, consulter un médecin ou encore répondre à un entretien d'embauche sont des démarches qui deviennent plus accessibles pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer.

Au fil des jours

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

Naissances

Octobre 2011

- Le 10 : Marion Manac'h.
- Le 15 : Louise Rogron.
- Le 21 : Nacim Haou.
- Le 22 : Kayis Boualili.
- Le 24 : Matt Launoy.
- Le 26 : Coralie Verna.
- Le 28 : Shakil Soultane Mohaidine.
- Le 29 : N'fally Keita.
- Le 30 : Adison Remoissonnet.

Novembre 2011

- Le 3 : Nathan Feze ; Leandro Martins da Silva
- Le 14 : Lucas Didier.
- Le 15 : Sarah Benhamla ; Axel Treton ; Bilel Boumaaza.
- Le 17 : Abdelkader Chahitelma.
- Le 20 : Lorenzo Spimpolo Ripet.
- Le 21 : Lubin Le Goff.
- Le 22 : Ethan Lombart ; Enzo Lombart ; Ashley Razafinjohany.
- Le 28 : Ziri Beldjoudi.

Mariages

Novembre 2011

- Le 5 : Benoît Sicard et Laetitia Ribardière.
- Le 19 : Olivier Poiatti et Karine Tattegrain.

Décès

Octobre 2011

- Le 18 : Paulette Bouché, veuve Morisset (80 ans).
- Le 23 : Claudine Desimpel, veuve Vantin (79 ans).

Novembre 2011

- Le 1^{er} : Jean-Claude Rouchy (65 ans).
- Le 14 : Robert Richard (89 ans).
- Le 16 : Marie Varin, veuve Claubaut (92 ans).

* Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Le marché Saint-Flaive fête ses trente ans

À L'OCCASION DES TRENTE ANS DU MARCHÉ SAINT-FLAIVE, L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET LA SOCIÉTÉ LOMBARD ET GUÉRIN, GESTIONNAIRE DU MARCHÉ, ORGANISENT DES MANIFESTATIONS MENSUELLES QUI DÉBUTENT DÈS CE MOIS-CI !



À l'occasion des trente ans du marché Saint-Flaive, l'ensemble des professions sera mis à l'honneur. De nombreux bons d'achat seront distribués chaque premier samedi du mois et utilisables pendant toute la période.

Gâce à sa grande variété de produits et à sa qualité unanimement reconnue, le marché d'Ermont est particulièrement prisé (80 emplacements sous le marché couvert et autant à l'extérieur). Ermontois et habitants des communes voisines vont célébrer les trente ans de leur marché pendant toute l'année 2012.

Chaque mois, un métier mis à l'honneur

Tous les premiers samedis du mois une animatrice distribuera les bons d'achat utilisables ensuite pendant tout le mois. À l'occasion de la galette des Rois, le marché Saint-Flaive et la société Lombard et Guérin valorisent la profession des pâtisseries-boulangers.

Finir en beauté

En décembre 2012, pour les fêtes de fin d'année, tous les métiers seront mis à l'honneur. Les bons d'achat pourront

alors être utilisés chez l'ensemble des commerçants. Par ailleurs, si vous n'avez pas pu profiter de vos réductions pendant l'année, elles ne seront pas perdues : vous pourrez les utiliser chez l'ensemble des marchands pendant tout le mois de décembre.

Calendrier des manifestations

Janvier : les pâtisseries-boulangers.
Février : les saveurs du monde.
Mars : les bouchers.
Avril : les poissonniers, pour un clin d'œil au poisson d'avril.
Mai : les fleuristes.
Juin : les commerçants ambulants.
Juillet et août : les fruits et légumes.
Septembre : les producteurs.
Octobre : les volailles.
Novembre : les charcutiers et fromagers.
Décembre : tous les métiers.

BIENVENUE

Des commerçants plein de ressources

CHAQUE MOIS, NOUS VOUS PRÉSENTONS DES COMMERÇANTS RÉCEMMENT INSTALLÉS SUR LA COMMUNE. EN JANVIER, RENCONTRE AVEC NÉOVISION ET Ô SUNSET.



Jérôme Perderiset propose à ses clients de venir participer au montage de leurs lunettes.

Néovision

Jérôme Perderiset, opticien diplômé d'État depuis plus de dix ans, a ouvert son magasin Néovision en avril 2011.

Votre boutique est-elle rattachée à une filiale ?

À l'inverse de l'ensemble des opticiens présents sur la commune, je ne suis affilié à aucune franchise, ce qui signifie que je suis libre de décider de ma politique commerciale. Cette indépendance me permet de proposer différentes spécialités à ma clientèle. Je vends à la fois lunettes et

lentilles. J'ai l'avantage d'être spécialisé en contactologie (c'est la science qui porte sur l'environnement de la lentille) ; j'enseigne d'ailleurs à l'université Paris 11. Je pratique des examens de vue et travaille toujours en lien avec les ophtalmologistes. Je communique beaucoup avec eux et les informe à chaque changement de correction d'un de mes clients. Je préfère privilégier la qualité plutôt que la quantité. C'est pourquoi, je passe toujours au minimum ½ heure avec chacun.

Présentez-nous vos différentes spécificités.

Je travaille depuis de nombreuses années avec les clubs de tir et réalise des corrections spécifiques pour les tireurs ; je conçois également des verres particuliers pour les musiciens, les sportifs... Par ailleurs, je propose des équipements basse vision pour les déficients visuels, notamment les personnes âgées touchées par la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

J'offre également la possibilité d'acheter des montures sur mesure. Je travaille pour cela avec un artisan de Domont. Avec le client, nous étudions ses envies, ses goûts, sa physiologie... J'envoie ensuite les lunettes en fabrication et trois semaines plus tard, l'acheteur peut venir chercher ses lunettes, un modèle unique ! Enfin, j'offre également la possibilité à ma clientèle d'assister à la réalisation et de monter ses propres lunettes.

Une seule condition pour toutes ces propositions ; il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Néovision

Lundi : 14 h – 19 h ; du mardi au vendredi : 9 h 30 – 13 h et 14 h – 19 h 30 ; samedi : 9 h 30 – 13 h et 14 h – 19 h.

18/20 rue de Stalingrad – 95120 Ermont

01 30 72 40 77

www.neovision-optique.fr



L'institut de bronzage Ô Sunset dispose de six machines dernière génération.

Ô Sunset

M. Mayouf a ouvert son institut de bronzage en juin 2011.

Quelle est la réglementation ?

Lorsque j'ai décidé d'ouvrir cet institut de bronzage, je n'avais encore jamais travaillé dans ce domaine. J'ai suivi une formation où l'on apprend à reconnaître les différents types de peaux, les spécificités dermatologiques. Il nous est imposé de changer les lampes toutes les 600 heures, mais personnellement, pour des raisons d'utilisation optimale, j'ai choisi de les changer toutes les 400 heures. Il faut savoir que les normes françaises sont très strictes, bien plus sévères que les normes européennes. Avant l'ouverture de l'institut, il nous faut prendre rendez-vous pour le contrôle technique des machines et des lampes. Il est également obligatoire d'imposer aux clients d'espacer leurs séances d'au moins 48 heures pour que la peau se repose. J'ai une employée à temps plein qui travaillait auparavant dans le milieu pharmaceutique ; elle connaît donc très bien la dermatologie et les spécificités liées aux peaux grasses ou aux tatouages, par exemple.

Quelle est votre politique tarifaire ?

Je propose un système de parrainage, c'est-à-dire qu'à chaque nouveau client, le parrain bénéficie d'une séance gratuite. La clientèle peut venir faire des séances de bronzage avec ou sans abonnement. L'abonnement n'est pas obligatoire, est sans engagement et sans prélèvement. Mon leitmotiv, c'est que tout cela reste avant tout un plaisir. Il s'agit en effet essentiellement d'un moment de détente.

Ô Sunset

Ouvert tous les jours, de 10 h à 22 h.

56 rue du 18 Juin – 95120 Ermont

06 60 62 93 15



Agenda 21 local

Un chantier ouvert au public

Dans le prolongement de son engagement en faveur du développement durable, la Municipalité, lors du conseil municipal du 11 février 2009, a lancé son Agenda 21 local. Véritable projet de territoire, ce document cadre fixe à l'ensemble des acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, administrations) de nouveaux objectifs pour une ville plus solidaire et durable. Après deux années de diagnostic et de concertation, l'élaboration de cet Agenda 21 est à présent parvenue à son terme. Découvrez les 4 engagements et les 21 actions phares de ce programme d'actions vendredi 20 janvier prochain à 19 h 30, au Théâtre Pierre Fresnay, lors d'une réunion publique animée par Denis Cheissoux et en présence de Monsieur le Maire.

Venez découvrir le programme des travaux

Lors de la soirée du **vendredi 20 janvier qui se tient à 19h30 à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay**, venez découvrir les 21 actions phares qui composent les 4 engagements de l'Agenda 21 d'Ermont. Autour de témoignages et de reportages sur les initiatives locales de développement durable, une soirée en 4 actes vous est proposée correspondant aux 4 engagements de l'Agenda 21 d'Ermont :

- engagement n°1
- Faire d'Ermont un laboratoire de l'éducation au développement durable ;
- engagement n°2
- Faire d'Ermont un territoire plus solidaire et plus épanouissant ;
- engagement n°3
- Faire d'Ermont un territoire plus responsable vis-à-vis des ressources naturelles ;
- engagement n°4
- Faire d'Ermont un territoire plus économe en énergie.

Monsieur le Maire répondra à vos questions aux côtés d'intervenants et de grands témoins dont Madame Eustache-Brinio,

Maire de Saint-Gratien, et Madame Catherine Klein-Souchal, Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable à Ermont. Quant à Denis Cheissoux, journaliste et animateur de l'émission *CO₂ mon amour* sur France Inter, il posera sur notre Agenda 21 local son regard d'expert... À l'issue de cette soirée qui laissera une grande place aux échanges avec le public, un cocktail hivernal vous sera proposé afin de poursuivre les discussions en toute convivialité.

>>> Déposez sur le site de la commune vos impressions : www.ville-ermont.fr/action-municipale/agenda-21/agenda-21-et-concertation à l'adresse : developpementdurable@ville-ermont.fr



Denis Cheissoux en quelques mots



Vélo, sac à dos, magnéto, radio... telles sont les passions de Denis Cheissoux. Depuis plus de 30 ans, cet amoureux de la nature vous donne rendez-vous :

L'oreille en coin, L'as-tu lu mon p'tit loup, Hexagonale poursuite, Chassez le naturel, Tout s'explique...

Son émission

L'écologie est devenue la première des sciences sociales. Son émission *CO₂ mon amour* sur France Inter donne la parole aux spécialistes comme aux militants ou aux amateurs éclairés d'écologie. Elle a reçu le Prix 2008 de la meilleure émission de la Communauté des Radios Francophones Publiques.

Son livre

La Biodiversité c'est la vie ! De Frédéric Denhez et Denis Cheissoux / Édition Hoëbeke / 2010

Source : France Inter



La concertation au cœur de l'élaboration de l'Agenda 21 d'Ermont

La Municipalité mène déjà depuis plusieurs années une politique en faveur du développement durable. En termes de gouvernance d'abord avec la création d'instances de concertation par quartier depuis 1995. Sur le plan social aussi autour de la politique de la ville, de l'accès pour tous à la culture et au sport et d'un soutien actif en direction des familles. Sur le plan environnemental avec par exemple, la sensibilisation des enfants des accueils de loisirs, le remplacement des chaudières dans les bâtiments municipaux ou encore la récupération des eaux pluviales avec la pose de cuves d'une capacité de 30 000 litres.

Progressivement, le développement durable s'est donc imposé dans nos pratiques. Dès le début de ce mandat, la Municipalité s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21 local, une Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable a été désignée, une commission municipale a été créée et une chargée de mission a été nommée. Depuis, un important travail a été mené pour élaborer l'Agenda 21 Ermontois avec la réalisation d'un diagnostic partagé de développement durable, l'organisation d'une large concertation citoyenne et surtout la définition des 4 engagements prioritaires, des 21 actions et des 84 mesures concrètes du plan d'actions.

Une large concertation pour recueillir les aspirations citoyennes

Neuf réunions de concertation, la diffusion de deux questionnaires, des manifestations publiques, une formation ludique et six groupes de travail internes organisés ces deux dernières années ont permis de recueillir de nombreuses contributions et propositions d'actions.

De cette concertation ont été retenues 21 actions structurantes déclinées en 84 mesures concrètes dimensionnées aux capacités techniques et financières de la commune et répondant aux enjeux locaux de développement durable identifiés dans le cadre d'un diagnostic territorial partagé. Habitants, associations, entrepreneurs, élus et agents ont pu s'exprimer, confronter leurs idées et ainsi contribuer à l'élaboration de ce document cadre qu'il faut désormais mettre en œuvre.

Cinq grandes finalités

L'Agenda 21 d'Ermont s'attache à répondre à 5 finalités en fonction des particularités, des compétences et des capacités financières de la ville :

la lutte contre le changement climatique ■ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ■ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ■ des modes de production et de consommation responsables ■ l'épanouissement de tous les êtres humains.

Neuf principes d'actions

Chaque action de l'Agenda 21 d'Ermont est analysée sous l'angle des grands principes de développement durable issus des cadres de références nationaux mais également de valeurs plus locales :

la concertation ■ la transversalité ■ le temps long et les générations futures ■ l'évaluation ■ l'amélioration continue et la flexibilité ■ l'intérêt général ■ l'expérimentation ■ l'accent sur l'éducation ■ l'équité et la solidarité.

Une soirée responsable

Pour limiter l'impact de cette manifestation sur notre environnement, la Municipalité met en place :

- la limitation des déchets avec l'emploi de vaisselle pour le buffet ;
- des produits issus de l'agriculture biologique ;
- l'impression des outils de communication sur papier 100 % recyclé ;
- un dispositif original de récupération des téléphones mobiles usagers pour réduire les déchets et agir en faveur de l'insertion ;
- dans la mesure du possible, le recours à des prestataires et partenaires locaux ;
- pour contribuer, rejoignez-nous à pied, en vélo ou en covoiturage.

>>> Afin d'organiser cette soirée, nous vous remercions de nous informer par mail, téléphone, fax ou courrier, de votre présence.

Service municipal du Développement Durable

100 rue Louis-Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 52 - Fax 01 30 72 37 58
developpementdurable@ville-ermont.fr

Une instance pluridisciplinaire pour suivre et évaluer l'Agenda 21 d'Ermont

Le mode de gouvernance de l'Agenda 21 d'Ermont s'appuie principalement sur le Conseil du Développement Durable et Solidaire d'Ermont dont la première réunion plénière s'est tenue le 13 octobre dernier. Pluridisciplinaire et transversal, il regroupe citoyens, élus, associations locales, représentants du monde socio-économique et éducatif, membres de conseils de quartier, ou encore agents municipaux. Concrètement, les deux principales missions de ce Conseil sont d'évaluer les actions de l'Agenda 21 en vue de les corriger, les améliorer ou les prolonger et de proposer de nouvelles initiatives au nom du développement durable et solidaire du territoire.





Quatre engagements forts

Répondant à quatre engagements forts, l'Agenda 21 d'Ermont est composé de 21 actions phares, traduites en 84 mesures concrètes dont plus de la moitié sont mises en œuvre et 38 mesures sont entièrement à réaliser. Voici quelques éléments issus du diagnostic partagé de développement durable ayant conduit les choix de la Municipalité.

Engagement n°1 / Faire d'Ermont un laboratoire de l'éducation au développement durable

V é r i t a b l e c o l o n n e v e r t é b r a l e d e l'Agenda 21 d'Ermont, cet engagement sous-tend l'ensemble de la démarche et place les citoyens au cœur de l'action. Le but premier de cet engagement est de doter les Ermontois d'un socle commun de compétences et de connaissances pour leur permettre de prendre des décisions éclairées au regard du développement durable du territoire.

Ici, « l'éducation au développement durable » est employée au sens large et intéresse tous les acteurs : les 28 000 Ermontois, les huit conseils de quartier, les élus et les 450 agents municipaux, les 900 entreprises, les 130 associations de la commune et l'ensemble des partenaires de la ville.

Lors des ateliers de concertation, les habitants ont en particulier proposé l'idée de faire bénéficier les jeunes générations d'une éducation au développement durable. Les 7300 jeunes de moins de 19 ans vivant à Ermont, dont 4600 scolarisés sur la ville, seront sollicités pour être les acteurs clés de cet engagement, plus particulièrement à travers le projet Agendas 21 scolaires.

>>> Retrouvez sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, les 4 actions phares et les 17 mesures.

Engagement n°2 / Faire d'Ermont un territoire plus solidaire et plus épanouissant

Diversité architecturale, diversité socio-économique, diversité culturelle caractérisent Ermont. Vécue comme un atout par les habitants, cette diversité a aussi pour revers des disparités territoriales marquées avec, selon le dernier recensement, des écarts de chômage qui se creusent entre les quartiers.

Tout comme les autres territoires, la ville doit également faire face à des évolutions démographiques et sociales qui ont et auront des impacts locaux importants (cf. encadré ci-dessous).

Sur la base de ces constats, le principal objectif de cet engagement est de favoriser l'accès pour tous aux droits fondamentaux, avec par exemple la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé, l'expérimentation d'un dispositif de partage de logement, le développement des clauses d'insertion sociale dans le cadre des marchés publics, ou encore un projet de jardin partagé avec le Conseil des seniors.

6 actions phares
20 mesures concrètes

4 actions phares
17 mesures concrètes

Un impact financier limité et encadré

Ambitieux, ce premier programme concerne l'ensemble des politiques publiques avec un impact financier limité dans la mesure où, dans la plupart des cas, il fait appel à des lignes budgétaires déjà existantes : la majorité des mesures ne fait pas l'objet d'investissements mais fait appel à de la réorganisation, de la mutualisation et à de l'innovation dans les pratiques. Ce programme d'actions conduit donc davantage à « faire mieux avec moins », conformément à l'esprit du développement durable.

L'exemplarité de la Municipalité

Les engagements de l'Agenda 21 d'Ermont concernent toutes les compétences de la ville. L'accent est spécialement mis sur l'exemplarité des services de la commune en matière d'achats responsables, de responsabilité sociale, d'administration électronique, d'économies d'énergie ou encore de gestion des déchets : environ 30 % des mesures sont relatives à l'exemplarité.



www.ville-ermont.fr



Quelques chiffres (entre 1999 et 2006)

- La population des plus de 60 ans a augmenté de 8,8 % et celle des 75 ans de plus de 27 %.
- La population totale a augmenté d'à peine 0,6 %.
- Pendant la même période, la ville a connu un solde migratoire négatif.
- 31 %* des Ermontois vivent seuls.
- 17 % des familles sont monoparentales.
- La ville compte 36 % de logements sociaux situés dans trois quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.
- 18 % de la population vit sous le seuil de bas revenus.
- Des écarts de chômage qui se creusent entre les quartiers.
- Les prix de l'immobilier ont augmenté de 18 % en 5 ans.

Source : recensement INSEE

>>> Retrouvez sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, les 6 actions phares et les 20 mesures.

Engagement n°3 / Faire d'Ermont un territoire plus responsable vis-à-vis des ressources naturelles

Nos modes de vie, de production et de consommation contribuent largement à épuiser les ressources naturelles, à polluer les milieux, à modifier les paysages et à détériorer nos cadres de vie.

Territoire urbain avec 6 650 habitants au km² et 68 % de logements collectifs, il n'y aurait *a priori* pas de ressources « naturelles » à préserver à Ermont. Cependant, la surface communale est couverte à 66 % de zones pavillonnaires présentant de grands jardins privés et à 11 % d'espaces verts municipaux. Ces zones représentent un intérêt majeur, tant du point de vue récréatif, esthétique qu'écologique. Sans remettre en cause le progrès, l'Agenda 21 est également l'occasion de réinterroger nos choix de consommation collectifs et individuels (cf. encadré ci-dessous). À partir de ces éléments et dans le contexte réglementaire actuel, les priorités municipales pour cet engagement sont la prévention des déchets, les économies d'eau potable, le maintien de la biodiversité et l'adoption de modes de consommation responsables et collaboratifs.

>>> Retrouvez sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, les **4** actions phares et les **22** mesures.

**4 actions phares
22 mesures concrètes**

Engagement n°4 / Faire d'Ermont un territoire plus économe en énergie

Moteurs de la croissance économique depuis le début de l'ère industrielle, les énergies fossiles fournissent actuellement 80 % de l'énergie mondiale. Cette dépendance pose les questions cruciales du changement climatique, de l'approvisionnement, de la hausse des prix et des pollutions, c'est pourquoi la gestion de l'énergie est l'une des thématiques majeures des démarches de développement durable. Pour agir, les collectivités possèdent à leurs échelles d'importants leviers d'action forts en tant qu'urbanistes, consommatrices d'énergies et incitatrices à travers la commande publique ou encore l'éducation et la sensibilisation.

La ville adopte par exemple la démarche « 5^e combustible » proposée par le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île de France (SIGEIF). Cela lui permettra d'évaluer les économies d'énergies réalisables au sein de son important parc immobilier en vue de programmer des travaux d'efficacité énergétique.

>>> Retrouvez sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, les **7** actions phares et les **25** mesures.

**7 actions phares
25 mesures concrètes**

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Quelques chiffres

- Ermont compte 11 780 logements (recensement 2006).
- 50 % du parc immobilier de la ville a été construit avant 1967.
- La Municipalité gère plus de 100 bâtiments dont 50 % construits avant la 1^{ère} Réglementation Thermique (1975).
- En 2010, la commune a dépensé 1,6 millions d'euros en électricité, eau et gaz.
- Les Ermon-tois possèdent près de 12 000 automobiles
- Ce parc automobile qui a progressé de 10 % entre 1999 et 2006 alors que la population est restée stable (+ 0,6 %).
- Avec quatre gares sur son territoire dont la gare d'Ermont Eaubonne, Ermont accueille quotidiennement 30 000 usagers.
- Tous les jours, 10 000 Ermon-tois sortent de la ville pour aller travailler.

Quelques chiffres

- Les Ermon-tois consomment 1,3 millions de mètres cube d'eau potable (chiffre 2010).
- Chacun produit environ 580 kilos de déchets par an.
- L'objectif national est de réduire notre production d'ordures ménagères de 7 % par habitant d'ici 5 ans, soit 25 kg par habitant.





L'école de rugby transmet, avant tout, l'esprit d'équipe aux jeunes sportifs.

PARISIS RUGBY CLUB

L'école de l'ovalie

LE PARISIS RUGBY CLUB SE RÉUNIT RÉGULIÈREMENT SUR LE TERRAIN DU COMPLEXE SPORTIF SAINT-EXUPÉRY À ERMONT. AFIN DE NOUS PRÉSENTER LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE CETTE ASSOCIATION SPORTIVE, NOUS AVONS RENCONTRÉ MARC SCHWEITZER, PRÉSIDENT DU CLUB.

Depuis quand existe le Parisis rugby club ?

Le Parisis rugby club a été créé en 1998 par la fusion du club de Franconville, qui existait depuis 1968, et celui d'Ermont, beaucoup plus ancien puisque fondé dans les années 20. Pour faire face aux trop nombreuses difficultés que rencontrent les petites structures (manque de dirigeants, effectifs trop faibles dans certaines catégories...) les dirigeants de l'époque ont décidé de mutualiser leurs moyens avec l'accord des deux villes. Actuellement le club compte plus de 460 adhérents.

À Ermont, les équipes s'entraînent sur le stade du complexe sportif Saint-Exupéry et à Franconville sur le stade Jean-Rolland. Le club rassemble trois niveaux de pratique : les seniors (+19), les juniors (-19),

les cadets (-17) qui jouent en compétition, l'école de rugby (de 5 ans à 15 ans révolus) et les vétérans et les féminines qui pratiquent le rugby loisirs.

Vous avez également une école de rugby ?

Nous accueillons les jeunes, garçons et filles, de 5 à 15 ans. Nous avons suffisamment d'effectifs pour pouvoir aligner deux équipes dans chaque catégorie. Ce qui permet à chacun de jouer à son niveau.

L'école de rugby transmet aux jeunes des valeurs importantes, utiles dans la vie de tous les jours (solidarité, sens du travail et de l'effort, respect des règles et de l'autre, que ce soit le partenaire, l'adversaire, l'éducateur ou l'arbitre, abnégation, sens du groupe). C'est toujours l'équipe qui gagne ou qui perd. Les jeunes apprennent à prendre des responsabilités et à s'engager.

Pour être complet, il faut signaler que le club pratique des tarifs adaptés aux familles.

Quels sont vos projets d'évolution ?

Depuis longtemps, notre club a mis l'accent sur la formation des jeunes et nous poursuivons notre politique de formation des éducateurs. Meilleurs seront nos éducateurs, meilleurs seront les jeunes que nous formerons et qui pourront alimenter notre équipe première afin que celle-ci puisse continuer à évoluer au meilleur niveau régional et même mieux. Pour ce faire, il faut pouvoir se maintenir à notre niveau actuel, voire même progresser encore et devenir le club de l'ensemble des villes du secteur.

Un champion de France de cerf-volant à Ermont

En septembre dernier, Yasumasa Numata a remporté la première place par équipe du championnat de France de cerf-volant, en deux lignes acrobatiques, au sein de l'équipe « Red bull kite force ». La Municipalité félicite ce champion !



Fort de 480 adhérents, le Parisis rugby club souhaite fédérer de nombreux autres clubs autour des mêmes valeurs véhiculées par ce sport.

CHANTIERS JEUNES

L'expérience d'un **premier job** !

LA MUNICIPALITÉ ET LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PROPOSENT LES CHANTIERS JEUNES, UN DISPOSITIF DESTINÉ À FORMER LES JEUNES ERMontoIS AU MONDE PROFESSIONNEL.

C'est avec l'objectif d'informer et de former toujours plus les jeunes Ermontois que la Direction de la Jeunesse et des Sports met en place, chaque année, les chantiers jeunes. Réelle opportunité pour ces jeunes, ces chantiers leur permettent de bénéficier de l'expérience d'un premier emploi et d'acquérir de nouvelles compétences.

En quoi consiste ce dispositif ?

Les chantiers jeunes sont proposés, chaque année, aux jeunes (16-19 ans), du 16 au 28 avril et du 18 juin au 28 juillet. Ils offrent la possibilité aux jeunes d'acquérir des compétences nouvelles et de découvrir le monde professionnel grâce à une première expérience. Encadrés par des professionnels, les jeunes sont immergés

au sein d'un service municipal ou dans des structures comme Ermont Habitat, sur des chantiers tels que la peinture, la voirie, les espaces verts, le secrétariat...

Comment y participer ?

Une cinquantaine de places sont proposées cette année, pour un Contrat à durée déterminée (CDD) de 15 jours, rémunéré à hauteur du SMIC.

Vous avez entre 16 et 19 ans, habitez Ermont et vous n'avez pas encore réalisé de chantier jeune ? C'est le moment de vous inscrire ! Vous avez jusqu'au vendredi 17 février prochain pour déposer votre candidature et participer à l'un d'entre eux.



Envoyer vos CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Sénateur-Maire

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse

Point information jeunesse (PIJ)

01 34 44 10 30

37 bis rue Maurice-Berteaux - 95120 Ermont

01 34 44 27 30

pjy.cyb@ville-ermont.fr

jeunesse@ville-ermont.fr

sports@ville-ermont.fr

www.ville-ermont.fr

Les chantiers jeunes représentent une première expérience significative dans le monde du travail.

Vous avez jusqu'au 17 février pour déposer votre candidature.

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :

Jacques Cazalet ■

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse :

Brigitte Oehler ■

SPECTACLES

Votre traitement contre le stress

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée

D'Alfred de Musset



© Luc-BM Palazon

Nous sommes en septembre 1851, la servante et le cocher d'Alfred de Musset pénètrent dans son grenier pour récupérer les harnais du coche, mais la découverte de textes inédits, le récit d'anecdotes piquantes vont les conduire à jouer la pièce *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* et se déclarer leur amour.

Toute la flamme de Musset jaillit de cette « comédie-proverbe » flamboyante, joyau de la littérature romantique, qui fera le régal de tous les amoureux d'un théâtre authentique et passionné.

« C'est proprement renversant. Musset a un sens inouï du dialogue juste. Isabelle Andréani et Xavier Lemaire ont tout ce qu'il faut pour jouer de tels personnages : la vivacité et la finesse. »
Le Figaro Magazine

Vendredi 3 février à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 16 € / T.R. : 13 € / Carte : 10,50 €

L'instant T

D'Antoine Lemaire

Théâtre par la C^e Thec

À travers une succession de confidences, un couple de quadragénaires tente de retrouver l'instant T... L'instant où leur couple est mort. Cet instant est bien antérieur à leur rupture, il est même antérieur à leur intention de rupture... Il est impossible de revenir en arrière parce qu'on n'a pas compris ce qui s'était passé. *L'instant T* est le récit de cette impossibilité.



© D.R.

Vendredi 10 février à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 12 € / T.R. : 10 € / Carte : 8,50 €

Théâtre Pierre-Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont
01 34 44 03 80

Théâtre de l'Aventure
1 rue Gambetta

Adjointe au Maire Chargée
de l'Action Culturelle :
Martine Pégorier-Lelièvre

Petite enfance et spectacle vivant

Rencontre avec Agnès Desfosses, metteur en scène de la compagnie ACTA et directrice artistique du festival Premières Rencontres qui débutera à Ermont le 25 mars prochain.

Cette conférence s'adresse aux parents et aux personnels de la petite enfance et de la culture. Comment perçoit-on un même spectacle que l'on soit enfant, parent ou professionnel de la petite enfance ? Comment accompagner ses enfants et prendre en compte les spécificités de chacun ? Voilà quelques questions auxquelles Agnès Desfosses essaiera de répondre lors de cet échange.

Jedi 26 janvier à 19 h

Foyer du Théâtre Pierre-Fresnay

Gratuit sur réservation



© Gabriel C. Carrière

et la morosité

LA SAISON DES ENFANTS DE TOUS ÂGES...



© J. Henry

La mer en pointillés

Théâtre d'objets par la Cie Bouffou
Dès 4 ans

Un spectacle tout en poésie, presque sans paroles (parfois une sorte de langue reconstituée, baragouin incompréhensible) et d'une infinie tendresse.

L'histoire est issue d'un fait divers : celle d'un homme « venant de l'est » qui traverse l'Europe à vélo pour aller voir la mer qu'il n'a jamais vue... et qu'il ne verra jamais puisqu'il est refoulé à une frontière et renvoyé chez lui.

Samedi 4 février à 17 h

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €



Flashez ce code avec votre smartphone pour voir ou entendre des extraits de spectacles ou de concerts.

www.ville-ermont.fr/agendaculturel

Horaires des réservations

Mardi et jeudi : 15 h 30 > 18 h 30

Mercredi : 10 h > 12 h & 15 h > 17 h

Vendredi : 15 h 30 > 19 h

Sophie Forte en concert avec *Tout ce que vos enfants ont toujours voulu savoir et que vous n'avez jamais osé leur dire...*

Chanson dès 5 ans



© L'ut

Accompagnée par deux musiciens pluri-instrumentistes, Sophie Forte interprète ses nouvelles chansons du disque *Chou-Fleur* ainsi que certaines chansons phares de ses deux précédents albums. Des chansons drôlement bien écrites, sacrément inventives et « fichtrement » novatrices tout en finesse, en espièglerie

et en complicité. Un univers insolite qui fait aussi bien réfléchir que rire les enfants.

Mercredi 22 février à 14 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 12 € / T.R. : 10 € / Carte : 8,50 €

Sur les pas d'Imelda

De Mike Kenny - Théâtre dès 5 ans

Librement inspiré de *Cendrillon*



© F. Lepage

Cendrillon n'a eu que des garçons. Elle a légué ses pantoufles de vair à Eldamina, la fille du cordonnier, très douée pour la danse.

Cette histoire, c'est Imelda qui nous la conte. Elle a hérité de ces fameuses chaussures, bien vivantes qui refusent d'avancer et se chamaillent tout le temps comme les deux sœurs de *Cendrillon*. Elles accepteront d'obéir à la condition qu'Imelda raconte leur histoire.

Ce texte de Mike Kenny mêle parcours initiatique et conte poétique, drôlerie et fantaisie, mouvement du corps et danse pour dire subtilement la culpabilité, la séparation et la difficulté de grandir.

Samedi 11 février à 17 h

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €

Les scènes aux amateurs

TOUT AU LONG DE LA SAISON, LES SCÈNES D'ERMONT OUVRONT LEURS PORTES AUX ARTISTES AMATEURS ET AUX ASSOCIATIONS. DES PARTENARIATS SE METTENT EN PLACE POUR PERMETTRE À DES AMATEURS « CONFIRMÉS » DE S'EXPRIMER ET DE TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS OPTIMALES. C'EST LE CAS AVEC LE CODEVOTA POUR LE THÉÂTRE, AVEC LE FESTIVAL L'HIVER MUSICAL DE SAINT-LEU-LA-FORÊT POUR LA MUSIQUE ET LE CINÉ-CONCERT ET ENFIN, AVEC LES GROUPES DE MUSIQUES ACTUELLES PROPOSÉS PAR LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.



Intimités

Par la Cie Les arts mélangers

Les Scènes aux amateurs sont organisées en partenariat avec le CODEVOTA (Comité départemental du Val-d'Oise de théâtre et d'animation).

Le spectacle *Intimités* est constitué de trois courtes pièces.

La neige en hiver, comédie intimiste écrite et mise en scène par Jean-Pierre Weyland, se déroule dans les années 80. Une nuit, dans un train, un homme et une femme se rencontrent dans un compartiment vide et vont faire connaissance.

Comment l'oublier ? est une comédie dramatique écrite et mise en scène par Jean-Pierre Weyland dans laquelle deux sœurs se chamaillent tendrement. L'angoisse n'est pas loin et les souvenirs sont légion. Au fur et à mesure, on comprend, à demi-mot, que l'aînée a connu un grave problème et se réfugie dans le passé. Elle voudrait tant que sa sœur comprenne que c'est elle l'aînée !

Avec *Les rouquins*, de Jean-Claude Grumberg, nous rentrons dans l'intimité d'un couple, un soir comme les autres. Monsieur rentre du travail. Madame l'attend. Une discussion s'engage : les rouquins sont reconnus à leur couleur de cheveux et à leur odeur...

Samedi 14 janvier à 20h30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € / T.R. : 7 € / Carte : 5,50 €

Scène ouverte à...

L'hiver Musical de Saint-Leu-la-Forêt

Le Festival de l'Hiver Musical de Saint-Leu-la-Forêt propose une série de concerts de musique classique et de musiques du monde en plein cœur de l'hiver.

C'est l'occasion d'échanges et de rencontres musicales, de découvertes lors des concerts, des expositions et des conférences.

Depuis deux ans, la ville d'Ermont s'associe à ce festival en proposant une séance de cinéma précédée d'un concert. Le thème retenu cette année étant l'Italie, le Cinéma Pierre-Fresnay a programmé un film italien (programmation en cours).

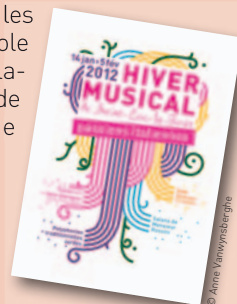
La séance est précédée d'un concert d'airs d'opéras italiens donné par les ensembles vocaux de l'École de musique de Saint-Leu-la-Forêt et du Conservatoire de musique, de théâtre et de danse d'Ermont.

Ciné-concert

Dimanche 22 janvier à 16 h

Cinéma Pierre-Fresnay

T.P. : 5,40 € / T.R. : 4 €



Cabaret de l'Aventure

Les Cabarets de l'Aventure rassemblent des artistes amateurs, comédiens, poètes, chanteurs, musiciens qui, le temps d'une soirée pleine de rebondissements, se risquent à partager avec le public paroles, musiques, sketches et poésie dans une ambiance festive et chaleureuse.

En janvier, vous vous installerez dans une atmosphère de restaurant : son côté salle avec les festivités qui s'y déroulent mais aussi son côté cuisine, avec ses histoires en coulisses...

Samedi 21 janvier à 20h30 et dimanche 22 à 16 h

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 16 € / T.R. : 13 € / Carte : 10,50 €



Horaires des réservations

Mardi et jeudi : 15 h 30 > 18 h 30

Mercredi : 10 h > 12 h & 15 h > 17 h

Vendredi : 15 h 30 > 19 h

EXPRESSES

Les conférences **Visages de l'Art** du mois de janvier avec les Arts premiers : lundi 9 janvier, *Des rites initiatiques pour grandir* ; lundi 16, *Le mariage pour unir les groupes* ; lundi 23, *Accompagner les morts vers l'au-delà* et lundi 30, *Vivre avec les esprits : chamanisme et pratiques magiques*. Visite-conférence au musée du Louvre sur le thème *Anomalies, mystères et secrets* proposée mercredi 11 janvier. **Uniquement sur réservation au 01 30 72 38 39**. Conférence *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... sur l'art contemporain*, jeudi 12 janvier à 18 h 30 à la Médiathèque intercommunale André-Malraux, sur le thème *L'art a-t-il ses limites ?*

Concert musiques actuelles

Dans le cadre de son dispositif AMAEr (Ateliers Musiques Actuelles d'Erment), la Direction de la Jeunesse et des Sports, soutenue par le Pôle Culturel d'Erment, propose aux jeunes groupes musicaux du département de se produire sur scène le temps d'un concert. Ces groupes ont été repérés en raison de leurs qualités musicales.

• The Overmind

Guitare, chant : Corentin / Basse : Christophe / Batterie : JB
Nouveau groupe aux tendances rock qui sort doucement de sa banlieue val-d'oisienne où les trois membres ont débuté, The Overmind sait varier les genres tout en restant simple.
Jonglant entre compositions et reprises remastérisées à leur goût, ce jeune trio tend à progresser et se faire une place sur la scène moderne.

• Bananas

Chant et guitare : Joffrey / Guitare : Julien / Basse : Sacha / Batterie : Raphaël
Le groupe s'est formé début 2008 sous l'impulsion de Joffrey et Julien, qui commencent à écrire leurs premiers morceaux dans un style orienté punk/rock. Après plusieurs changements dans le groupe, ils enchaînent les premiers concerts puis l'enregistrement d'une maquette. Le groupe se détache doucement du punk pour aller vers un style plus éclectique, mélangeant métal, funk et Hip Hop.

• VSF Trio

Batterie : Vladimir / Piano et claviers : François / Basse : Sacha
VSF est un trio jazz fusion formé en septembre dernier. Après un séjour à Genève pour enregistrer la première compo, le groupe, motivé par leur passion commune pour le jazz et la fusion, et devant le bon feeling qui s'est installé entre eux, décide de continuer l'aventure en mettant en place un répertoire mélangeant standards de jazz et compositions originales.

Vendredi 3 février à 20h

Espace Jeunesse – 37 bis rue Maurice-Berteaux
Entrée gratuite
Réservation conseillée au 01 34 44 10 30

Théâtre Pierre-Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Erment
01 34 44 03 80

Pôle Culturel d'Erment
Esplanade du Parc de la Mairie
254 rue Louis-Savoie
95120 Erment
01 30 72 38 39
culture@ville-erment.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégorier-Lelièvre



A U C I N É M A

Plein tarif : 5,40 €

Tarif réduit (titulaires de la carte Erment-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : **4 €**

Ciné-jeunesse : 2,80 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : **2,40 €**

La Couleur des sentiments en V.O.

Drame de Tate Taylor



Avec Emma Stone, Jessica Chastain, Viola Davis...
Durée : 2 h 26

Dans le Mississippi des années 60, trois femmes que tout

devait opposer vont nouer une incroyable amitié. Elles sont liées par un projet secret qui les met toutes en danger, l'écriture d'un livre qui remet en cause les conventions sociales les plus sensibles de leur époque.

■ **Mercredi 4 janvier à 17 h 30 & 20 h 45**

Intouchables

Comédie d'Éric Toledano, Olivier Nakache



Avec François Cluzet, Omar Sy, Anne Le Ny...
Durée : 1 h 52

Tétraplégique après un accident de parapente, Philippe, riche aristocrate, engage comme aide à domicile Driss, un jeune de banlieue tout juste sorti de prison. Deux univers vont se télescoper, s'apprivoiser, pour donner naissance à une amitié aussi dingue, drôle et forte qu'inattendue ; une relation unique qui fera des étincelles et qui les rendra... Intouchables.

■ **Mercredi 11 janvier à 18 h & 20 h 45**

Les neiges du Kilimandjaro

Comédie dramatique de Robert Guédiguian



Avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylanplus...
Durée : 1 h 47

Bien qu'ayant perdu son travail, Michel vit heureux avec Marie-Claire depuis trente ans. Leurs enfants et leurs petits-enfants les comblent. Ce bonheur va voler en éclats devant deux jeunes hommes armés et masqués qui agressent. Leur désarroi est d'autant plus violent lorsqu'ils apprennent que cette brutale agression a été organisée par l'un des jeunes ouvriers licenciés avec Michel.

■ **Mercredi 18 janvier à 18 h & 20 h 45**

The Lady

Drame de Luc Besson



Avec Michelle Yeoh, David Thewlis, Jonathan Raggett
Durée : 2 h 07

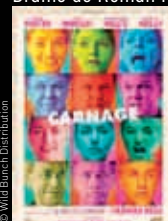
The Lady est une histoire d'amour hors du commun, celle

d'un homme, Michael Aris, et d'une femme d'exception, Aung San Suu Kyi, qui sacrifiera son bonheur personnel pour celui de son peuple. Rien pourtant ne fera vaciller l'amour infini, pas même la séparation, l'isolement et l'inhumanité d'une junte politique toujours en place en Birmanie. *The Lady* est aussi l'histoire d'une femme devenue l'un des symboles contemporains de la lutte pour la démocratie.

■ **Mercredi 25 janvier à 18 h & 20 h 45**

Carnage en V.O.

Drame de Roman Polanski



Avec Jodie Foster, Kate Winslet, Christoph Waltzplus...
Durée : 1 h 20

Dans un jardin public, deux enfants de 11 ans se bagarrent et se blessent. Les parents de la « victime » demandent à s'expliquer avec les parents du « coupable ». Rapidement, les échanges cordiaux cèdent le pas à l'affrontement. Où s'arrêtera le carnage ?

■ **Mercredi 1^{er} février à 18 h & 20 h 45**

C I N É - J E U N E S S E

Le Chat Potté

Film d'animation de Chris Miller



Durée : 1 h 30
À voir dès 6 ans

Bien avant que notre mythique Chat Potté ne croise la route de Shrek, le légendaire félin s'est embarqué dans un périple avec la ravissante et rusée Kitty Pattes de Velours et Humpty Alexandre Dumpty, véritable « cerveau » de l'opération. Leur objectif : s'emparer de la fameuse Oie aux Œufs d'Or pour sauver la ville où le Chat Potté a grandi. Voici l'histoire véridique du Chat, du Mythe, de la Légende et... des Bottes !

■ **Mercredi 11 janvier à 14 h 30**

Les stages du Conservatoire

Dans le cadre du cursus d'apprentissage des élèves du Conservatoire municipal de musique, de théâtre et de danse, plusieurs stages sont proposés. Ouvertes au public, ces sessions permettent aux élèves de compléter leur formation, d'approfondir un sujet et de rencontrer des artistes professionnels.

Au mois de janvier, Olivier David, professeur au Conservatoire, metteur en scène et comédien, propose **un stage autour de l'univers de Musset, les 21 et 22 janvier**. Ce stage fera l'objet d'une restitution en 1^{re} partie du spectacle *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* de Musset, samedi 3 février à 20 h 30 au Théâtre Pierre-Fresnay (cf. p. 20).

Conférence Val & Forêt

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Un samedi par mois, la Médiathèque intercommunale André-Malraux propose des présentations vivantes illustrées de nombreux extraits musicaux et animées par Guillaume Kosmicki, musicien, enseignant-conférencier en musicologie, passionné de tous types de musique et surtout très généreux dans le partage de ses connaissances.

Prochain rendez-vous, samedi 14 janvier à 15 h 30, pour *La musique du Moyen Âge, du chant grégorien à l'Ars nova*. Gratuit. Réservation conseillée sur place ou au 01 34 44 19 90.

Médiathèque intercommunale André-Malraux

9 rue de la République
95120 Ermont
01 34 44 19 90
mediatheque.ermont@val-et-foret.fr
mediatheques.valetforet.org

CONSERVATOIRE MUNICIPAL

Au plus près de la création

LE PÔLE CULTUREL D'ERMONT, À TRAVERS SON CONSERVATOIRE ET SES THÉÂTRES, A UNE MISSION DE DIFFUSION ET D'ÉDUCATION ARTISTIQUES. CELA SE TRADUIT, ENTRE AUTRES, PAR UNE SAISON DE SPECTACLES RICHE (SPECTACLES POUR LE PUBLIC JEUNE ET LA FAMILLE, SPECTACLES TOUT PUBLIC, CONCERTS...) ET DES PROPOSITIONS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DANS DIFFÉRENTS DOMAINES.

Le Pôle Culturel n'est pas simplement une juxtaposition de propositions artistiques mais plutôt la concordance entre chaque discipline.

Pour illustrer cette politique, des ateliers d'improvisation, menés par François Méchali, sont proposés aux élèves du Conservatoire municipal Jacques-Juteau. Les élèves travailleront avec le contrebassiste lui-même et feront l'introduction du concert du 27 janvier au Théâtre Pierre-Fresnay. Nous l'avons rencontré avec Amélie Ramaekers, coordinatrice pédagogique et professeur au Conservatoire.

Pourquoi proposer de tels ateliers lors du cursus d'apprentissage des élèves ?

Amélie Ramaekers : Évidemment, cela a un intérêt pédagogique pour les élèves. Comme nous l'avons déjà fait auparavant (avec le groupe québécois Tuyo, par exemple, l'année dernière), il est important pour des élèves en fin de deuxième cycle de pouvoir travailler avec des professionnels. Ce genre de rencontre est toujours très bénéfique et cela crée beaucoup d'émulation dans un groupe. Il est aussi intéressant pour eux de voir comment un artiste peut travailler dans un milieu différent, un conservatoire, par exemple.

Quel sera le contenu de ces ateliers ?

François Méchali : Le contenu des ateliers est basé sur un travail autour de l'improvisation non codifiée. C'est un travail sur le rythme, l'articulation sans aborder un

travail harmonique. J'aborderai ces ateliers de manière collective sans omettre un rapport individuel à chaque musicien et ses problèmes et/ou ses atouts personnels.

Qu'attendez-vous des élèves lors de ces ateliers ?

François Méchali : J'attends d'eux une implication forte quel que soit leur niveau instrumental. Je pense que le travail de l'improvisation va les aider dans leur parcours musical quels que soient leurs choix musicaux par la suite.

Vous êtes déjà venu à Ermont, notamment avec les Rendez-vous du jazz l'année dernière. Cela vous tient à cœur de travailler avec des élèves en cours d'apprentissage ?

François Méchali : Cela me semble important de transmettre ce rapport à la pratique musicale liée à la scène. La meilleure école de l'apprentissage est aussi un rapport à l'idée de la représentation face à un public. C'est là que l'on met réellement en pratique ce que l'on a travaillé et que l'on voit ce qu'il en reste !

Conservatoire municipal de musique, de théâtre et de danse

44 rue de Stalingrad
95120 Ermont
01 34 15 51 14
conservatoire@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégorier-Lelièvre

Et les élèves alors ?

Nous avons questionné les élèves participants sur leurs attentes concernant ces ateliers.

Pauline : « Découvrir une culture musicale différente et de nouveaux musiciens. »

Marie : « Cela va nous permettre de créer et d'improviser. »

Ludivine : « Cela va nous permettre de faire des nouvelles choses qu'on n'a pas l'habitude de faire et nous apprendre à changer la façon dont on se comporte quand on joue. »

Fanny : « Cela va nous permettre de jouer en groupe et d'apprendre de nouveaux morceaux. »

Le public t'effraie-t-il ? Est-ce que tu as l'habitude de jouer en public ?

Pauline : « Aux concerts d'élèves du conservatoire, mais avec des professionnels, dans un vrai théâtre, je n'en ai pas l'habitude. »

Ludivine : « Ce n'est pas le public qui nous fait peur, c'est le fait de jouer avec des professionnels. On ne sait pas si on a le niveau ! En plus, il s'agit d'improvisation, et ça ne vient pas avec quelques cours. Notre expérience n'est pas très grande ! »

Fanny : « Oui, l'improvisation, je ne sais pas trop en faire. Mais justement, on est là pour apprendre. »

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SOS Médecins du Val-d'Oise : 01 30 40 12 12/
01 30 30 07 15

Vétérinaires

Nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 38 - Fax 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont :

Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B, sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, vendredi 20 janvier, de 17 h 30 à 18 h.

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis-Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Sur rendez-vous visites commentées.

01 30 72 38 28.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont

01 30 72 94 60

Fax : 01 30 72 56 93

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En cas de besoin, une patrouille vous répondra au 01 30 72 94 60, du lundi au samedi de 8 h à 23 h et le dimanche de 9 h à 13 h (ou 20 h).

Espace Info Énergie



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Vous recherchez des conseils sur la consommation et la maîtrise de l'énergie de votre habitation ? La communauté d'agglomération Val-et-Forêt a mis en place une permanence Info Énergie lors de laquelle un conseiller est présent pour répondre à toutes vos questions d'ordre énergétique de l'habitat.

En appelant gratuitement depuis un poste fixe le 0 800 095 700, vous pourrez prendre rendez-vous avec le conseiller en énergie mais aussi joindre la chargée de mission Développement durable de la communauté d'agglomération.

Les prochaines permanences de l'Espace Info Énergie à Val-et-Forêt se tiendront les mardis 10 janvier et 14 février, de 16 h à 20 h.

Rendez-vous au 0 800 095 700

Vaccination

Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, entre 9 h et 12 h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans. Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98 (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne).

Collecte des objets encombrants

Attention, le ramassage des encombrants a lieu le 3^e mardi du mois, du mardi au vendredi.

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A

Les mardis 17 janvier et 21 février 2012

Secteur B

Les mercredis 18 janvier et 22 février 2012

Secteur C

Les jeudis 19 janvier et 23 février 2012

Secteur D

Les vendredis 20 janvier et 24 février 2012



Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites www.ville-ermont.fr et www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel-Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

• Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2012

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Habiter mieux

La précarité énergétique concerne près de 3,4 millions de ménages en France. L'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt participe à ce programme intitulé Habiter Mieux. Celui-ci a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique avec une aide financière et un accompagnement personnalisé des propriétaires occupants aux revenus modestes. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement constitueraient un moyen décisif pour réduire les factures et permettre aux ménages d'avoir un niveau de confort thermique minimal. Il s'agit d'atteindre au minimum 25 % de gain en énergie par logement rénové.

Service habitat de Val-et-Forêt

01 34 44 82 33

www.anah.fr/habitermieux

La cohésion sociale, grande absente de l'Agenda 21 ermontois

Nous vous présentons, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2012. Nous espérons que chacun y trouvera l'énergie de traverser une période qui, collectivement, est particulièrement difficile.

2012 est une année électorale d'importance. Espérons également que notre pays retrouvera tout à la fois l'espoir, mais également la cohésion qui doit faire sa force pour combattre une crise qui, par endroit, nous dépasse.

À Ermont, nous avons justement pu débattre de l'avenir de notre commune par l'intermédiaire de l'Agenda 21, dont le programme d'actions a été adopté lors du conseil municipal du 17 novembre dernier. Si nous ne nous sommes pas opposés à ce programme d'actions, nous avons pu souligner les insuffisances de l'Agenda 21 dans certains domaines.

Rappelons qu'un Agenda 21 engage durablement la commune, sa population, son administration et ses finances dans un long combat pour la cohésion sociale, la préservation des ressources et la sauvegarde de notre environnement. Or, la cohésion sociale est la grande absente de l'Agenda 21 ermontois. C'est pourtant, normalement, le premier pilier du développement durable. Alors que 18 % des Ermontois vivent sous le seuil de pauvreté, il n'y est pas fait mention dans l'Agenda 21. Alors que plus de 1400 Ermontois connaissent une période de chômage, ces derniers y sont absents.

L'Agenda 21 fait la part belle à nos modes de consommation mais ne prend pas en compte la problématique de l'accès à la consommation. Ce sont les craintes qui nous animent alors que le projet doit désormais arriver à la déclinaison concrète des actions.

Par contre, la communication de la majorité municipale autour de l'Agenda 21 ne subit, elle, aucune concession. Bien au contraire, elle s'avère même coûteuse.

Le développement durable dépasse le simple cadre de la gestion de l'environnement. C'est l'ambition que nous aurions aimé voir au travers de cet Agenda 21. Nous espérons que ce dernier ira au-delà du stade des réunions de concertation et des opérations de communication pour entrer dans le concret.

Le groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic
Christophe Rodrigues
Estelle Lê
Talat Khiyachi
Marine Gilbert
Alain Fabre

www.generations-ermont.fr

contact@generations-ermont.fr



Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h, avec le Club « Le Bel Âge »

Tous les lundis à 13 h 45, avec le Club « Tambour Battant »

Tous les lundis à 9 h, avec la Retraite sportive du Paris (RSP)

Yoga

Tous les mardis de 11 h à 12 h 15, avec la Retraite sportive du Paris

Jeux divers

Tous les mardis à 14 h, avec le Club « Tambour Battant »

Jusqu'au mardi 3 janvier 2012

Inscriptions au Prix initiatives jeunes. Direction de la Jeunesse et des Sports

À partir du 2

Lancement du TaxiVal. Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Mardi 3

14 h : conférence *L'histoire d'Ermont*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 4

17 h 30 & 20 h 45 : drame avec *La couleur des sentiments* en V.O. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 5

13 h 30 : sortie à Louvres au musée Archéa. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

14 h : loto des anniversaires. Club « Tambour Battant »

Vendredi 6

20 h 30 : théâtre avec *Des souris et des hommes* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Samedi 7

7 h 30 - 13 h 30 : animations pour les trente ans du marché Saint-Flaive. Lombard et Guérin et marché Saint-Flaive

Lundi 9

14 h 30 : conférences *Visages de l'Art* sur le thème des Arts premiers au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 10

13 h : sortie à Saint-Ouen : l'Espace Pierre-Cardin. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

15 h 30 : vœux de M. le Maire à la résidence Les Primevères. CCAS

16 h - 20 h : permanence Info Énergie. Val-et-Forêt

17 h 30 : vœux de M. le Maire à la résidence Jeanne-d'Arc. CCAS

Mercredi 11

Visite-conférence au musée du Louvre sur le thème *Anomalies, mystères et secrets*. Pôle Culturel

14 h 30 : film d'animation dès 6 ans avec *Le Chat Potté*. Cinéma Pierre-Fresnay

18 h & 20 h 45 : comédie avec *Intouchables*. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 12

14 h : galette des Rois. Club « Tambour Battant »

14 h 30 : thé dansant des seniors à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. CCAS

18 h 30 : conférence *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... sur l'art contemporain* à la Médiathèque intercommunale André-Malraux. Pôle Culturel

Samedi 14

15 h 30 : conférence *La musique du Moyen-Âge, du chant grégorien à l'Ars nova*. Médiathèque intercommunale André-Malraux

20 h 30 : *Intimités* dans le cadre des Scènes aux amateurs au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Lundi 16

14 h 30 : conférences *Visages de l'Art* sur le thème des Arts premiers au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Du mardi 17 au vendredi 20

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 17

14 h : assemblée générale et galette des Reines. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 18

18 h & 20 h 45 : comédie dramatique avec *Les neiges du Kilimandjaro*. Cinéma Pierre-Fresnay

Du jeudi 19 au samedi 25 février

Recensement 2012. INSEE

Jeudi 19

9 h - 12 h : permanence Ami Services au CCAS. Ami Services

13 h 15 : spectacle *Âge tendre et têtes de bois* au Palais des Congrès. Club « Le Bel Âge »

14 h : concours de tarot. Club « Tambour Battant »

Vendredi 20

13 h 45 : visite de l'exposition *L'expressionnisme allemand* à la pinacothèque de Paris. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

19 h 30 : soirée de lancement de l'Agenda 21 local à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. Développement durable

20 h 30 : humour avec Ben au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Samedi 21

20 h 30 : Cabaret de l'Aventure au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Dimanche 22

16 h : ciné-concert dans le cadre du Festival L'hiver Musical de Saint-Leu-la-Forêt au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

16 h : Cabaret de l'Aventure au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Lundi 23

14 h 30 : conférences *Visages de l'Art* sur le thème des Arts premiers au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 24

14 h : conférence *Louis II de Bavière*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 25

18 h & 20 h 45 : drame avec *The Lady*. Cinéma Pierre-Fresnay

Jeudi 26

14 h : club du livre *Le dernier des Camondo* de Pierre Assouline. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

14 h : jeux divers. Club « Tambour Battant »

19 h : rencontre-débat *Petite enfance et spectacle vivant* au foyer du Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Vendredi 27

14 h 30 : assemblée générale à l'Arche. Club « Tambour Battant »

20 h 30 : concert jazz et musique traditionnelle marocaine avec *La Transméditerranéenne* de François Méchali avec les Gnawa du Maroc au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Lundi 30

14 h 30 : conférences *Visages de l'Art* sur le thème des Arts premiers au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 31

Sortie à Paris au Théâtre du Ranelagh. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Associations

- Ami Services - 01 39 59 22 33
- Club « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- Club « Le Bel Âge » - 01 34 15 71 45
- Groupe pédestre de la MJC 06 62 78 40 58
- Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31
- Retraite sportive du Paris (RSP) 01 34 15 96 91

Services municipaux

- Action Éducative 01 30 72 38 32
- Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- Centre socio-culturel François-Rude Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- Conservatoire Jacques-Juteau Musique - Théâtre - Danse 01 34 15 51 14
- Développement durable 01 30 72 38 52
- Épicerie sociale 01 34 13 32 82
- État civil/Élections/Cimetière 01 30 72 38 38
- Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace loisirs jeunes 01 34 44 10 36
- Point information jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- PLU 01 30 72 37 18
- Pôle Culturel 01 30 72 37 11
- Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- Politique de la Ville 01 30 72 38 21
- Relations Publiques 01 30 72 38 28
- Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- Sports 01 34 44 10 30
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure 01 34 44 03 80
- Urbanisme 01 30 72 38 53
- Vie de Quartier et Gestion Urbaine de Proximité 01 30 72 38 68

Établissements publics

- Bibliothèque intercommunale "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- Centre communal d'action sociale 01 30 72 38 50
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- Médiathèque intercommunale André-Malraux 01 34 44 19 99
- Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92